

Vendanges 2023: un silence qui ne passe pas!

Malgré un certain silence sur la situation vécue par des milliers de saisonnier.es en Côte d'Or, la situation ne s'améliore pas car rien n'est fait pour que cela soit le cas. Le sort des travailleurs.euses précaires que sont les saisonnier.es des vendanges n'a pas l'air d'être considéré comme il devrait l'être.

Ces travailleurs.euses précaires de tout âge victimes, pour une immense partie, des différentes lois iniques du gouvernement comme la réforme de l'Assurance-Chômage et la réforme des retraites se retrouvent à exercer des métiers harassants sans aucune solution d'hébergement du fait de consignes préfectorales. La situation est scandaleuse et désastreuse!

La propagande faite autour du pseudo « village des vendangeurs » (60 places) est ahurissante. Tout d'abord, le fait de pouvoir poser une tente sur un champ est payant (8 euros la nuit), dans le même temps les sanitaires (comme les WC) sont fermés la nuit, enfin l'emplacement de ce village à l'extérieur des domaines rajoute des frais d'essence aux saisonnier.es dont les salaires sont déjà au minimum légal dans la plupart des domaines. Cette situation paupérise encore plus ces travailleurs.euses précaires et génère une fatigue importante de saisonnier.es qui ne savent pas le matin où iels pourront se loger le soir!

Nous espérons que ce « camping éphémère » ne sera pas reproduit l'an prochain et que des discussions franches vont pouvoir se déployer entre toutes les parties pour que la situation en cours ne se reproduisent plus. Nous regrettons le choix de la préfecture de se murer dans le silence, même si nous connaissons la stratégie qui est celle de compter les jours jusqu'à la fin des vendanges et de laisser passer la tempête. Cette stratégie est indigne du sort réservé à des milliers de saisonnier.es.

Cette situation, ainsi que les nombreux décès dans le Beaujolais et en Champagne, rappelle avec force l'urgence d'ouvrir des négociations pour adapter le Code du Travail ainsi que le Code Rural (et de la pêche maritime) au changement climatique et cesser la perpétuelle précarisation des travailleurs.euses.

Nous savons que des domaines ont fait le choix de s'affranchir des consignes et d'héberger en catimini des saisonnier.es pour ne pas les laisser sans endroit et générer de facto encore plus de campements sauvages aux conditions rudes. Ces domaines doivent aider encore plus les salarié.es en exigeant du CAVB une évolution rapide de la situation pour sécuriser les temps de repos et éviter des drames.

De manière immédiate, les domaines doivent solliciter les pouvoirs publics pour obtenir en urgence des dérogations pour héberger ces personnes laissées sans aucune solution. Notre position n'est pas une position ingénue, mais une position d'urgence et de bon sens pour préserver la dignité humaine. Cette position n'empêche pas notre organisation syndicale de dénoncer auprès de l'Inspection du Travail des comportements inhumains de la part de certains domaines dans le sort réservés aux vendangeurs.euses. Dans un article du « Bien Public », la préfecture ose nommer les choses comme elles le sont à savoir « de la traite d'êtres humains ».

Notre organisation syndicale réclame :

- une suspension immédiate des directives actuelles des pouvoirs publics pour faire à cette situation d'urgence d'hébergement car il reste près de 10 jours de vendanges !
- une mise en place d'une conférence autour des situations d'hébergement pour ne plus jamais reproduire cette situation.
- une hausse des salaires de la totalité des saisonnier.es.

Aussi, notre organisation syndicale invite l'ensemble des saisonnier.es à constituer des assemblées générales dans les domaines pour mener une action et faire entendre la colère!

Soyons solidaires!

Pour nous contacter: contact@solidaires21.org